

## La Semaine européenne de la mobilité ou l'intermodalité

Au mois de septembre, deux événements majeurs sont agendés sur le calendrier annuel du développement durable, dont notamment la 21<sup>ème</sup> édition de la Semaine européenne de la mobilité (SEM) du 16 au 22. Cette campagne internationale vise, chaque année, à encourager les citoyens européens, les entreprises et les collectivités locales à prendre des initiatives afin de **réduire la pollution liée à nos moyens de déplacement**. En somme, il s'agit de trouver des modes de transport alternatifs à la voiture et aux deux roues lesquels, en plus d'embouteiller nos rues et de produire une nuisance sonore considérable, sont responsables d'une grande partie des émissions de CO<sub>2</sub> à l'échelle urbaine.

### Un bref retour historique

La première apparition d'un projet européen autour de la notion de transport durable fut initiée par Margot Wallström, femme politique et ancienne ministre des Affaires étrangères de la Suède. En effet, à la fin de l'année 2000, alors qu'elle était Commissaire européenne à l'Environnement, elle eut l'idée de mettre en place son projet « **En ville sans ma voiture !** » qui permettait aux communes européennes, le temps d'une journée, d'affirmer leurs préoccupations écologiques en **bannissant les véhicules à moteur de leur centre-ville**. Cette campagne de sensibilisation visait notamment à mettre l'accent sur les moyens de transport alternatifs peu polluants, comme la marche à pied, le vélo ou les transports en commun.

Cette journée sans voiture est rapidement devenue, dès 2002, la **Semaine européenne de la mobilité**, toujours sous l'impulsion de Margot Wallström. La durée allongée de la manifestation permet ainsi de dépasser son côté symbolique pour permettre aux autorités locales, aux associations et aux différents acteurs de la vie publique de mettre en place des projets concrets autour d'une mobilité transport éco-responsable.

À partir de 2003, les premiers prix de la Semaine de la mobilité sont remis aux villes dont le travail sur le transport durable est considéré comme précurseur ; à titre d'exemple, ce sont les communes de Ferrare (Italie), Genève (Suisse), Lund (Suède) et Cracovie (Pologne) qui ont été récompensées cette année-là.

### Les objectifs de cette campagne

Les objectifs de la Commission européenne par-delà la tenue de cet événement sont multiples.

Elle souhaite avant tout encourager et récompenser les **initiatives collectives en faveur du développement de la mobilité durable**. Les pics de pollution qui, plusieurs fois par an, paralysent les grandes métropoles européennes, témoignent de l'urgence de la situation.

Si aucun effort politique à grande échelle n'est réalisé, ces épisodes seront de plus en plus fréquents, entraînant une dégradation progressive de la fluidité de la circulation, et surtout de l'état de santé des habitants des zones urbaines dans toute l'Europe. La Commission européenne entend ainsi alerter et sensibiliser ses citoyens sur les différents impacts de la pollution urbaine sur leur qualité de vie afin qu'ils puissent mieux lutter contre elle.

### **Un succès grandissant**

Pour s'engager dans la Semaine de la mobilité, une ville, une collectivité territoriale ou une entreprise doit signer une charte lui indiquant les conditions à respecter afin de pouvoir participer à cet événement. D'abord relativement peu suivie à ses débuts, la manifestation **a connu d'année en année un nombre croissant de participants**, jusqu'à devenir aujourd'hui l'un des projets européens les plus fédérateurs. En 2002, la première édition ne comptait par exemple que 418 communes participantes sur tout le continent. Deux ans plus tard, en 2004, le nombre de villes engagées avait déjà doublé. En septembre 2018, pour la 17<sup>ème</sup> édition, ce sont près de 3000 collectivités locales européennes qui ont voulu inscrire la mobilité transport durable dans leurs rues. Trois pays se partagent généralement le plus grand nombre de villes participant à cette manifestation, soit les Pays-Bas, l'Autriche et l'Espagne.

À ce titre, le canton de Vaud incite également ses communes à participer à la Semaine de la mobilité. Des campagnes réunissant plusieurs communes donnent ainsi lieu à de nombreuses actions : des rallyes mobilité, des conférences de presse, des articles dans les journaux (édition mobilité) ainsi qu'une sensibilisation générale pour toute la population.

### **« Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités ! »**

Les **thèmes donnés aux éditions ont eux aussi évolué avec le temps**, prenant en compte les nouvelles préoccupations et problématiques écologiques. En 2004, par exemple, l'accent était mis sur « Des rues sûres pour les enfants ». En 2008, on voulait « Un air propre pour tous ». En 2012, les villes européennes étaient invitées à réfléchir sur la thématique « Se déplacer dans la bonne direction ».

**Le thème spécifique de cette édition 2022 est « Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités ! »**, autrement dit cette campagne met à l'honneur **l'intermodalité**. Il s'agit d'une notion peu connue du grand public et pourtant essentielle pour imaginer les villes durables de demain. L'intermodalité désigne l'utilisation successive de deux ou plusieurs modes de transports au cours d'un même déplacement. Lorsqu'un voyageur prend par exemple le bus pour se rendre à la gare, puis le train, on peut parler d'intermodalité. À l'échelle de l'Union européenne, l'intermodalité est un moyen d'intégrer tous les réseaux de transports européens. Mais pour être opérationnelle, l'intermodalité doit s'appuyer sur des outils. Par exemple, des pôles d'échanges

multimodaux, lieux de regroupement de tous les modes de transport en un même endroit. De nouveaux services numériques peuvent aussi faciliter l'intermodalité pour les usagers grâce à une meilleure information personnalisée aux besoins de mobilité ou bien à la possibilité de réserver ou d'acheter le titre de transport d'une composante du déplacement.

Le mois de septembre, mois annonçant l'entrée dans la magnifique saison colorée de l'automne, se prête tout particulièrement à la mobilité douce ; je profite donc de vous souhaiter de belles balades !

Stéphanie Bonvin  
Déléguée au développement durable



Article tiré de <https://www.jujus-animations.com/focus-sur-la-semaine-europeenne-de-la-mobilite/> et de <https://www.ecologie.gouv.fr/semaine-europeenne-mobilite-ouverture-plateforme-dinscription>